

Concours Interne 2024 - INRAE

Assistants ingénieurs BAP ABCD

Phase d'admissibilité - Relevé de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury est composé de 10 membres (5 femmes et 5 hommes) affiliés aux BAP A (5), B (1), C (1), D (2), E (1).

Les candidats

189 candidats ont déposé des dossiers pour 32 postes à pourvoir en liste principale, dont 6 postes affectés proposés.

Trois candidats ont déposé une double demande (poste affecté et non affecté).

La répartition des candidatures est la suivante :

- 153 dossiers pour la BAP A (81%)
- 20 dossiers pour la BAP B (10,5%)
- 15 dossiers pour la BAP C (8%)
- 1 dossier pour la BAP D (0,5%)

Parmi les candidats, 109 sont des femmes (58 %) et 80 sont des hommes (42 %). L'âge des candidats est compris entre 27 et 62 ans. L'âge moyen est 45 ans.

Le jury a retenu 53 dossiers pour la phase d'admission : 45 BAP A ; 4 BAP B ; 4 BAP C ; 0 BAP D ; 32 femmes et 21 hommes, dont l'âge varie entre 29 et 61 ans (âge moyen 46 ans).

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue du 16 au 17 septembre 2024 en visio-conférence. A l'issue de cette phase, 53 dossiers ont été retenus (soit 28 % des dossiers déposés dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes).

Les critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les 8 critères suivants :

- La qualité du travail et la fiabilité des réalisations
- L'implication personnelle

- La capacité de réflexion et de recul
- L'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales
- Les qualités relationnelles
- La formation continue
- Le degré d'initiative et de responsabilité
- Les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles

La notation

Les notes s'échelonnent de 11/20 à 18/20. Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 17 ont été déclarés admissibles. Les notes correspondent aux appréciations suivantes :

- « 11 », dossier n'ayant pas permis au jury d'apprécier les missions et activités relevant du corps des assistants-ingénieurs pour le concours interne.
- « 12 », dossier dont seule une partie des missions relèvent du corps des assistants-ingénieurs et/ou dont certaines missions méritent d'être mieux mises en adéquation avec celles d'un assistant-ingénieur.
- « 13-14 », dossier dont les missions, même si elles sont globalement en adéquation avec celles d'un assistant-ingénieur, méritent d'être plus illustrées et mises en valeur au regard des attentes du corps.
- « 15-16 », dossier jugé comme bon, seulement légèrement en retrait par rapport aux 53 dossiers retenus.
- « 17-18 », dossier en adéquation avec les missions d'un assistant-ingénieur.

Commentaires et conseils aux candidats

L'ensemble des membres du jury est conscient que ces résultats induiront de la frustration chez certains candidats au regard des missions et des responsabilités qu'ils exercent. Tous les membres du jury sont convaincus qu'il y a parmi les candidats plus de 53 agents exerçant effectivement des missions d'assistant-ingénieur. Le jury a sélectionné ceux qui, de son point de vue et à l'examen comparatif des dossiers, exercent ces missions le plus complètement.

L'essentiel des dossiers soumis était de bonne qualité rédactionnelle.

Le jury conseille aux candidats de bien expliquer leur contribution propre, au regard du corps postulé, en étayant par des éléments concrets leurs activités, tout en étant parcimonieux sur les aspects trop techniques. L'appréciation peut être difficile par certains membres du jury non spécialistes des domaines ou sciences portés par les candidats. L'argumentaire ne doit pas être une répétition du rapport d'activité mais doit être complémentaire et mettre en lumière la prise de recul du candidat par rapport à son travail et son évolution.

Le jury conseille aux candidats de faire figurer un organigramme hiérarchique concis et un organigramme fonctionnel concis (une page), lisible et explicite quant aux liens que le candidat a avec ses différents interlocuteurs.

Le jury conseille aux candidats de suivre une formation de préparation aux concours et/ou de solliciter leur entourage afin d'être accompagnés.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un retour individualisé sur leur dossier exclusivement auprès de la présidente du jury Lynda AISSANI, mais cela ne pourra pas se faire avant l'issue du concours. Les candidats pourront contacter la présidente par mail (lynda.aissani@inrae.fr) du lundi 4 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024. Un temps d'échange ultérieur leur sera proposé.